

RCS : ALENCON
Code greffe : 6101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALENCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00356
Numéro SIREN : 804 597 615
Nom ou dénomination : A.L.P.J. TRANSPORT PUBLIC ROUTIER DE VOYAGEURS

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2020 sous le numéro de dépôt 2406

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ALENCON

81 RUE DU GUE DE SORRE
61000 ALENCON
INFOGREFFE 0 899 70 22 22
INTERNET : www.infogreffe.fr
TEL : 02.33.26.17.55

RECEPISSE DE DEPOT

IN EXTENSO ALENCON

30 RUE D'ALENCON - CONDE SUR SARTHE
BP 321
61009 ALENCON CEDEX

V/REF : DS

N/REF : 2014 B 356 / 2020-A-2406

Le greffier du tribunal de commerce d'Alençon certifie qu'il a reçu le 09/06/2020, les actes suivants :

Rapport du commissaire à la transformation en date du 04/06/2020
- Changement de forme juridique

Concernant la société

A.L.P.J. TRANSPORT PUBLIC ROUTIER DE VOYAGEURS
Société à responsabilité limitée
Le Bourg
61500 Macé

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-A-2406 le 09/06/2020

R.C.S. ALENCON 804 597 615 (2014 B 356)

Fait à ALENCON le 09/06/2020,

LE GREFFIER



S.A.C.C.

*Société de Commissariat aux Comptes,
membre de la Compagnie Régionale de Caen*

12 Rue des Emangeards
61300 L'AIGLE

☎ 02.33.84.29.00
Fax : 02.33.24.30.06
e-mail : expert-comptable@seag.fr

SARL ALPJ TRANSPORT PUBLIC ROUTIER DE VOYAGEURS

*Société à Responsabilité Limitée
Au capital social de 18 000 Euros*

*Siège Social : Le Bourg
61 500 MACE*

RCS ALENCON : 804 597 615

*
* *

***RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION***

DE LA SARL ALPJ TRANSPORT PUBLIC ROUTIER DE VOYAGEURS

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

W

SARL ALPJ ALPJ TRANSPORT PUBLIC ROUTIER DE VOYAGEURS

Société à Responsabilité Limitée

Au capital social de 18 000 Euros

Siège Social : Le Bourg

61500 MACE

RCS ALENCON : 804 597 615

*

* *

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION**

DE LA SARL ALPJ TRANSPORT PUBLIC ROUTIER DE VOYAGEURS

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision des associés en date du 18 mars 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- ✓ de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- ✓ de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

➤ **MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.



La synthèse de cette analyse est la suivante :

- ✓ les derniers comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2019, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 1 125 934 €, en augmentation de 38,56 % par rapport à l'exercice précédent, un bénéfice de 56 440 €, des capitaux propres de 270 655 € et un endettement de 326 203 € ;
- ✓ une situation comptable au 31 mars 2020 montrant un maintien des capitaux propres.

➤ **MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- ✓ à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- ✓ à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à l'Aigle,
Le 4 juin 2020

Véronique LOUWAGIE

Pour la SAS S.A.C.C.



Commissaire aux Comptes